L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 26 MAI 1849.

Imprime et publie par MAGNE & WEISSE, No. 43, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 26 MAI 1849.

AVIS.

L'ABEILLE est autorisée à recevoir au nom et pour le compte des propriétaires de l'Abeille, M. E. Duverger, notre teneur de livres, M. Alcide Quirk et De La Neuville, Nouvelle-Orléans, 3 avril 1849.

MAGNE & WEISSE.

TICKET WHIG.

GOUVERNEUR:

ALEXANDRE DECLOUET.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR:

DUNCAN F. KENNER.

AUDITEUR DES COMPTES:

LOUIS BORDELON.

CONTRÔLEUR:

PREMIER DISTRICT:

O. P. JACKSON.

DEUXIEME DISTRICT:

CHARLES M. CONRAD.

M. ETIENNE MAZUREAU.

Le Sénégal a fait une très grande perte; un de ses citoyens les plus distingués et les plus [illegible] M. Mazureau est mort! Il avait 77 ans [illegible] la force de sa constitution [illegible] quelques années, quelques [illegible] en vigueur intellectuelle.

Nous trouvons, M. Mazureau vint s'établir en [illegible] en 1804. Il en fut inscrit au barreau [illegible] et se plaça au premier rang parmi ses confrères, et cela à l'époque des Martin, des Livingston, des Moreau Lislet et des Derbigny. Il avait une prodigieuse erudition, [illegible] beaucoup de pénétration et [illegible] pour de dialectique peu commune. Son [illegible] peu de jurisconsultes pouvaient lutter contre lui.

Avec une parole supérieure, M. Mazureau ne pouvait échapper à la brillante et honorable [illegible] des fonctions publiques. Aussi a-t-il été successivement membre de la Convention chargée de faire la constitution de 1812, secrétaire d'état, membre de la législature et avocat général; et toujours à temps des fonctions [illegible] un pareil homme devait les remplir, d'une manière distinguée.

Par principe, il s'est toujours montré zélé conservateur. Dans la société, il était fort recherché pour la bonté de son caractère et pour la grâce de sa conversation si spirituelle et si [illegible].

De plus de place de ce côté du journal, nous avons tronqué plusieurs nouvelles très importantes du 19 mai.

[illegible]—Leur a encore monté dans [illegible] vingt-quatre heures et a presque [illegible] à la hauteur de la rue Carondelet, dans la partie Municipale, et de la rue Bourbon dans [illegible]. Il est sûr le niveau du Bayou St. Jean avait dépassé d'un pouce la marque haute [illegible] pour l'ouragan de 1831. M. Connolly [illegible] faire fonctionner avec succès les machines de la compagnie de desséchement. Il [illegible] également à consolider la levée du Canal Carondelet, et à n'y a pas de pluie, il est [illegible] probable que la partie inférieure du faubourg Tremé échappera à l'inondation.

QUESTIONS AVANT-PROPOS.—Une quête [illegible] demandée, la construction de la chapelle de l'Hôpital des Lépreux, en faveur des [illegible] de Bordeaux de la Tête noire [illegible]. L'abbé Maréchal officiera avec son clergé et M. Coubasse prêchera. Une quête sera faite [illegible] à la chapelle de Ste Marie, rue Conti. Les fidèles se souviennent que la [illegible] et la religion sont unies et que le pieux [illegible] du vrai christianisme est de secourir des [illegible] malheureux frappés.

La Vérité [illegible] Mazureau.

La Patrie.—Le [illegible] de [illegible] des sociétés [illegible] Les [illegible] nous a été lire [illegible] MM. Dévinois et Jacques [illegible] de Rousseau, [illegible] de faire le leur œuvre difficile, [illegible] au contraire avec énergie à la faire prospérer et qui donnent tous les développements [illegible] à faire en une des premières pages [illegible] du pays. Les articles sont écrits avec [illegible] et [illegible] tous un cachet d'actualité [illegible] d'intérêt au portefeuille et à [illegible] politique. La *Violette* est d'abord [illegible] de modes, gravures de toilettes [illegible] les [illegible] intérieures ne négligent [illegible] de goût de l'artiste au lecteur et [illegible] d'une manière durable de succès de leur entreprise.

Une grande vente de G. Coubasse, dédiée à Mme Armandine Sotte, accompagne la 3me [illegible] de la *Violette*. Cette valse, intitulée *La Pervenche*, [illegible] par Jacques Dévinois [illegible] M. Duverger et Jacques de Rousseau [illegible] sont adorables.

A propos du mois d'octobre prochain, la *Violette* paraîtra le 1er et le 15 de chaque mois. Pour que les éditeurs songent de la doubler [illegible] il faut que le patronage [illegible] ne leur ait pas fait défaut. Nous en étions sûrs.

NOUVELLES D'EUROPE.

Ma [illegible] considérablement de nos colonnes, nous avons [illegible] assez largement dans nos journaux [illegible]. Les nouvelles de la semaine qui s'est terminée le 5 courant, et qui nous ont été apportées par le Canada sont non d'entre dépourvues d'intérêt.

A ces dernières dates, une dépêche télégraphique avait annoncé au gouvernement français que le général Oudinot se préparait à entrer dans Rome. Aussitôt, renforts quelque résistance de la part des habitants! Nous ne le croyons pas. Cette expédition a soulevé cependant de bien vives colères dans les Etats en réaction magnifique de Pie IX. En apprenant l'approche de l'escadrille française dans les eaux de Civita Vecchia, les habitants de Rome ont trouvé le moyen de prendre un prétexte de s'opposer au débarquement. Le préfet, mieux avisé, a préféré adresser au général Oudinot une protestation dont voici le texte:

"Général,

"Je viens de dépêche par laquelle vous m'informez que le gouvernement français, désirant mettre fin à la situation où se trouve ici depuis quelques jours la population romaine, et [illegible] *complètement d'un ordre de choses élevé depuis deux et demi et [illegible] ces derniers temps*, a résolu d'envoyer un corps de troupes à Civita-Vecchia.

"Comme représentant de la République romaine, je dois protester contre le mot *anarchie*, qui [illegible] plus injustifiable à un peuple qui, constamment à son égard incontestable, s'est donné le gouvernement d'ordre et de moralité, et [illegible] vous assurer que la France est très mal informée des événements qui ont eu lieu et de notre conduite.

"La force peut beaucoup dans ce monde, mais elle ne peut toute que la République française vient, enfin, [illegible] les forces à opprimer les [illegible] République une sœur des mêmes [illegible] et [illegible] l'Europe, qui a les yeux fixés sur nous, ne [illegible] une [illegible] politique peut être accusée d'anarchie.

"Je suis, etc., général, que quand vous connaîtrez [illegible] vous serez convaincu qu'il n'y a que la République qui ait [illegible] l'immense majorité du peuple.

"Recevez, général, l'assurance de ma haute considération.

"*Le préfet*,

"TH. MANICCI."

Le général Oudinot a répondu qu'il ne venait point imposer un gouvernement aux Romains, mais simplement protéger les citoyens et veiller au maintien de la légitime influence de la France.

Le débarquement a eu lieu dans le plus grand ordre et les troupes se sont mises immédiatement en marche pour Rome.

La situation commence à se dessiner nettement dans le reste de l'Italie. Les réactionnaires triomphent d'un bout à l'autre de la Toscane. Les patriotes siciliens, après avoir perdu Catane et Palerme, ont vu s'évanouir leurs derniers rêves de liberté et ont été obligés de se livrer au roi de Naples. Celui-ci saura-t-il de reprendre! Sa haine aveugle le lui conseillera peut-être.

Nous ne trouvons que deux faits à signaler en Allemagne. L'intervention armée de la Russie pour mettre fin à la guerre de Hongrie, et le refus de la couronne impériale par le roi de Prusse. Il y a eu aussi une émeute à Berlin, à la suite de la dissolution de la deuxième chambre des Etats prussiens, mais qu'est-ce qu'une émeute de nos jours! On n'y prend plus garde.

La guerre des duchés se poursuit avec une nouvelle vigueur.

Rien de nouveau d'Espagne. Cabrera a été arrêté en France.

En Angleterre on parle d'un changement de ministère.

Les élections de 13 mai préoccupent tous les esprits en France.

L'INCENDIE DE ST LOUIS.—L'*Union* du 19 nous donne quelques nouvelles particulières sur ce grand désastre. Le bureau des assesseurs estime la perte à $5,502,990, savoir: bateaux à vapeur et leurs cargaisons $600,000.—Propriétés bâties $502,990.—Marchandises et autres propriétés mobilières $4,500,000.—Toutes les compagnies d'assurance, moins deux, paieront en plein, et les deux autres paieront de 50 à 75 0,0.

On a trouvé quatre cadavres dans les décombres. On ne saura pas de longtemps le nombre de ceux qui ont péri victimes de cette conflagration.

ARRIVÉE DU FALCON.—Le steamer *Falcon* est arrivé à New-York le 16 de ce mois, venant de Chagres. Le *Falcon* a fait la traversée de cette dernière ville à la Havane en quatre jours et demie, et de la Havane à New-York en quatre jours et cinq heures.

Il y avait aux dernières dates, dans le port de Panama, assez de navires pour transporter sur le champ à San Francisco tous les voyageurs qui veulent se rendre en Californie.

ILES SANDWICH.—Nous recevons pas la voie de Valparaiso des nouvelles des îles Sandwich jusqu'au 15 décembre. Il y régnait des maladies et la mortalité était grande parmi une certaine classe d'Européens.

Chronique Locale.

LA VIOLETTE.

Quelques personnes nous ont demandé ce que devenait le journal: *La Violette*; nous leur répondrons que cette élégante revue a parfaitement réussi auprès de nos Dames et lance aujourd'hui son 3me numéro. Les Editeurs ont tenu toutes leurs promesses et c'est peut-être un tort. La Violette est si coquette que chacun la garde sans le prêter à ses amis afin d'avoir à la fin de l'année le volume complet.

Le numéro de ce jour contient une grande variété d'articles signés de A. Adam, E. Duverger, E. Lamulonière, Jacques de R..... Paul Smith &c. La partie musicale contient la *Pervenche*, valse de concert de M. Collignon. Cette valse, dédiée à Mme A. Soulé, a été jouée par l'auteur devant quelques personnes privilégiées qui toutes s'accordent à lui prédire un succès qui rappellera celui de la *Rosita*.

ACQUITTÉ—T. Quinn a comparu hier soir pardevant le recorder Baldwin, sous l'accusation de tentative de vol, portée contre lui par Sarah Palin. Nulle preuve n'étant venu soutenir l'accusation, Quinn a été acquitté.

ASSAUT—L. L. Bizani, accusé d'avoir commis un assaut sur la personne de J. Reilly, a été arrêté jeudi dans la Première Municipalité. L'accusé a fourni caution.

—Chs. Rooney a été envoyé hier par le recorder Génin pardevant la Première Cour de District, sous accusation d'assaut et batterie commis sur la personne de R. Portes.

VAGABONDS—James Haggerty a été arrêté hier dans la Première Municipalité, et envoyé pardevant la Première Cour de District, comme vagabond et homme dangereux.

THEATRE D'ORLEANS.

Auteur de Mme Berton.—Culture de l'année théâtrale.

Malgré tous les fleaux dont nous sommes assaillis, malgré la crevasse qui fait de la ville une Venise ou le curieux ne trouve rien.... de ce qui fait la beauté de Venise, bon nombre de spectateurs et de gracieuses spectatrices sont accourus au théâtre pour la soirée de mardi dernier. C'est que la bienfaisante faisait ses adieux. Mme Berton, pendant la saison qui vient de finir, s'est acquis toutes les sympathies de notre population; comme artiste et comme femme, elle les mérite. Cette charmante actrice est une de ces belles et chastes étoiles qui brillent d'un jour éclat au ciel du théâtre, autres respectés qui laissent sur leur passage une traînée d'or et de feu et que l'on cherche encore au firmament après que depuis longtemps ils ont disparu dans l'horizon. Aussi personne n'a-t-il été comme de l'affliction qui a fait de ce bonheur les plus fructueux de l'année. Bien qu'il n'ait eu annoncé que deux jours à l'avance, les bouquets de toutes dimensions, les couronnes de toutes dimensions, les expressions et *Gertrude, Hélène, l'Espagnole* ont chacune fait leur moisson.

A travers tout le bruit de cette ovation, qui a effacé celle de Mme Berton avait de l'objet lors du benefice de Mme Sage, on restait qu'il y avait une pensée de regret et que tous auraient désiré que le concert ait une artiste préférée. *Mathilde, Isabelle* et vingt autres rôles seraient à la hauteur de leur talent et trouvaient leur emploi avec succès? Sans doute, au premier rang, comme on en avait toujours regretté le second, qu'elle a si bien rempli pendant six mois, et nous conservons tous le petit dans d'amour-propre et de prévoyance qui lui faisait refuser de descendre au troisième et de prendre l'emploi de Mme Lecourt. Ce sera pour notre scène une perte des plus regrettables et nous amènera à courir qu'en présence de la lacune de mardi la Direction future, mieux éclairée sur les sympathies du public, tenters de retenir Mme Berton. Puisque Duhec, Corradi et, dit-on, Léon Pleuri nous reviennent, pourquoi Mme Berton ne reviendrait-elle pas aussi?

La représentation d'adieux a du satisfaire les plus difficiles. Jamais Corradi n'a mieux chanté et n'a pour son rôle plus de ressources. Les trois quarts de la Prusse ont arrêté déjà sa remarquable. Le rôle de Chapelle et l'air des folies amoureuses ont été chantés par lui avec une verve, un entrain, un goût de plus exquis. Le dernier morceau a terminé en bravoure avec un brio dont chacun était émerveillé en songeant au tour de force que venait de faire Corradi en chantant Bertram!

Les honneurs de l'intermède musical ont été pour Duhec. Des deux romances chantées par lui, l'une, *Dites moi*, a été bisée et ce n'était que justice. Rendue avec cette voix blanche dont le timbre tire un si délicieux parti, cette délicate romance avait trois éléments certains de succès, le goût du chanteur, la mélodie, et la grâce toute charmante des paroles. D'ailleurs, M. E. Chassaignac, a prouvé qu'il était bon compositeur et poète gracieux. En sortant chacun cherchait à se rappeler air et paroles; le décret des auditeurs a cet égard sera bientôt satisfait, car la VIOLETTE publiera prochainement cette œuvre remarquable, qui est déjà et sera certainement la romance en vogue. (Avis à ceux qui ne sont pas abonnés à cette Revue musicale et littéraire, la seule publiée aux Etats-Unis jusqu'à présent.)

Voici donc la salle d'Orléans fermée pour six mois; déjà la plupart des artistes se sont envolés, comme une couvée de passereaux. Nos prêtres voyagent sur le Père des eaux et vont porter au Nord leurs chants mélodieux. Pauvre le steamboat, ce monstre au souffle mugissant, les amènera bon port et nous les rendre bientôt!

Pour nous, nous chercherons dans le silence à écouter les échos de la salle déserte qui garde encore un vague bruissement des bravos de mardi et les parfums des fleurs odorantes dont Gertrude emporta toute une corbeille. Puis, revenant lentement les ombrages salutaires des grands bois du faubourg, où le brise rafraîchissantes des bayous et du fleuve, nos dames rêveront peupler l'enceinte abandonnée, l'*Abeille* butineuse prendra son vol vers elles et, cherchant dans la foule les mains amies, leur versera le miel qu'elle aura recueilli pour elles seules.

JACQUES DE R....

REVUE DES JOURNAUX FRANÇAIS.

Voici en quels termes la *Gazette des Tribunaux* rend compte des attroupements du 28 avril au soir:

"Ces nouvelles, des rassemblements nombreux se sont encore formés à la porte Saint-Denis, au boulevard Bonne-Nouvelle et dans les rues adjacentes. Comme toujours, la curiosité parisienne se faisant en quelque sorte l'auxiliaire de l'émeute.

"Il n'y a neuf heures, la foule inoffensive, mais cependant tumultueuse, qui encombrait la chaussée et les trottoirs, a été grossissant. Dès huit heures, les magasins (pour lesquels le samedi est ordinairement un jour de vente) avaient été dans la nécessité de fermer, et des troupes de jeunes gens ayant l'apparence d'apprentis de fabrique faisaient entendre, en dansant autour de l'arbre de la liberté, les cris de: Vive Barbès! Vive la République démocratique et sociale!

"L'autorité n'avait cru devoir mettre en évidence aucun agent de la force publique, dont la présence eut pu servir de prétexte à d'injustes récriminations. Toutefois, dès midi, la loi sur les attroupements avait été affichée à profusion, surtout dans les faubourgs, et toutes les mesures indiquées par la prudence avaient été prises avec la ferme résolution de réprimer énergiquement toute tentative criminelle. A neuf heures un quart, lorsque, par l'agglomération sans cesse croissante des agitateurs et des curieux, la circulation devenait presque impossible, un roulement de tambour, en annonçant l'arrivée du commissaire de police, qui venait faire les sommations, a causé une véritable panique. De tous côtés, et par toutes les issues, les rassemblements ont pris la fuite.

"Du reste, et nous sommes heureux de le constater, aucun conflit sérieux ne s'est engagé. L'affichage de la loi sur les attroupements avait eu cet utile résultat de mettre en demeure les simples curieux d'avoir à s'éloigner d'un point où, lorsqu'il paraissait vouloir se propager l'émeute. Aussi, aux premières sommations, la foule, sans que nous l'avons dit, s'est dissipée, et il a été nécessaire de procéder à l'arrestation de quelques orateurs qui convaincus d'autorité le droit d'assurer la libre circulation sur la voie publique, ces arrestations ont peu d'importance.

"Une seule, résultant, sans doute d'un malentendu, aurait pu avoir quelque apparence de gravité: c'était celle d'un représentant, M. Lionnet (représentant de couleur des Antilles), qui, surpris dans un groupe après la première sommation faite par le commissaire de police, M. Hyvert, a été mis en liberté après justification préliminaire de sa qualité.

"Hier, sur le même point, les arrestations s'étaient élevées au chiffre de vingt-neuf. Plusieurs des individus arrêtés étaient porteurs d'armes cachées. Un d'entr'eux venait à la bouche une pipe dont le tuyau de bambou servait de fourreau à une lame de poignard (carrelet) de 30 centimètres de longueur."

On lit ce matin 1er mai, dans la *Gazette des Tribunaux*:

"Nous avons annoncé que des attroupements nombreux avaient été opérés depuis quelque temps et que des opinions [illegible] avaient été [illegible] [illegible]

L'INCENDIE DE ST LOUIS.—L'*Union* du 19 nous donne quelques nouvelles particulières sur ce grand désastre. Le bureau des assesseurs estime la perte à $5,502,990, savoir: bateaux à vapeur et leurs cargaisons $600,000.—Propriétés bâties $502,990.—Marchandises et autres propriétés mobilières $4,500,000.—Toutes les compagnies d'assurance, moins deux, paieront en plein, et les deux autres paieront de 50 à 75 0,0.

On a trouvé quatre cadavres dans les décombres. On ne saura pas de longtemps le nombre de ceux qui ont péri victimes de cette conflagration.

ARRIVÉE DU FALCON.—Le steamer *Falcon* est arrivé à New-York le 16 de ce mois, venant de Chagres. Le *Falcon* a fait la traversée de cette dernière ville à la Havane en quatre jours et demie, et de la Havane à New-York en quatre jours et cinq heures.

Il y avait aux dernières dates, dans le port de Panama, assez de navires pour transporter sur le champ à San Francisco tous les voyageurs qui veulent se rendre en Californie.

ILES SANDWICH.—Nous recevons pas la voie de Valparaiso des nouvelles des îles Sandwich jusqu'au 15 décembre. Il y régnait des maladies et la mortalité était grande parmi une certaine classe d'Européens.

Chronique Locale.

LA VIOLETTE.

Quelques personnes nous ont demandé ce que devenait le journal: *La Violette*; nous leur répondrons que cette élégante revue a parfaitement réussi auprès de nos Dames et lance aujourd'hui son 3me numéro. Les Editeurs ont tenu toutes leurs promesses et c'est peut-être un tort. La Violette est si coquette que chacun la garde sans le prêter à ses amis afin d'avoir à la fin de l'année le volume complet.

Le numéro de ce jour contient une grande variété d'articles signés de A. Adam, E. Duverger, E. Lamulonière, Jacques de R..... Paul Smith &c. La partie musicale contient la *Pervenche*, valse de concert de M. Collignon. Cette valse, dédiée à Mme A. Soulé, a été jouée par l'auteur devant quelques personnes privilégiées qui toutes s'accordent à lui prédire un succès qui rappellera celui de la *Rosita*.

ACQUITTÉ—T. Quinn a comparu hier soir pardevant le recorder Baldwin, sous l'accusation de tentative de vol, portée contre lui par Sarah Palin. Nulle preuve n'étant venu soutenir l'accusation, Quinn a été acquitté.

ASSAUT—L. L. Bizani, accusé d'avoir commis un assaut sur la personne de J. Reilly, a été arrêté jeudi dans la Première Municipalité. L'accusé a fourni caution.

—Chs. Rooney a été envoyé hier par le recorder Génin pardevant la Première Cour de District, sous accusation d'assaut et batterie commis sur la personne de R. Portes.

VAGABONDS—James Haggerty a été arrêté hier dans la Première Municipalité, et envoyé pardevant la Première Cour de District, comme vagabond et homme dangereux.

THEATRE D'ORLEANS.

Auteur de Mme Berton.—Culture de l'année théâtrale.

Malgré tous les fleaux dont nous sommes assaillis, malgré la crevasse qui fait de la ville une Venise ou le curieux ne trouve rien.... de ce qui fait la beauté de Venise, bon nombre de spectateurs et de gracieuses spectatrices sont accourus au théâtre pour la soirée de mardi dernier. C'est que la bienfaisante faisait ses adieux. Mme Berton, pendant la saison qui vient de finir, s'est acquis toutes les sympathies de notre population; comme artiste et comme femme, elle les mérite. Cette charmante actrice est une de ces belles et chastes étoiles qui brillent d'un jour éclat au ciel du théâtre, autres respectés qui laissent sur leur passage une traînée d'or et de feu et que l'on cherche encore au firmament après que depuis longtemps ils ont disparu dans l'horizon. Aussi personne n'a-t-il été comme de l'affliction qui a fait de ce bonheur les plus fructueux de l'année. Bien qu'il n'ait eu annoncé que deux jours à l'avance, les bouquets de toutes dimensions, les couronnes de toutes dimensions, les expressions et *Gertrude, Hélène, l'Espagnole* ont chacune fait leur moisson.

A travers tout le bruit de cette ovation, qui a effacé celle de Mme Berton avait de l'objet lors du benefice de Mme Sage, on restait qu'il y avait une pensée de regret et que tous auraient désiré que le concert ait une artiste préférée. *Mathilde, Isabelle* et vingt autres rôles seraient à la hauteur de leur talent et trouvaient leur emploi avec succès? Sans doute, au premier rang, comme on en avait toujours regretté le second, qu'elle a si bien rempli pendant six mois, et nous conservons tous le petit dans d'amour-propre et de prévoyance qui lui faisait refuser de descendre au troisième et de prendre l'emploi de Mme Lecourt. Ce sera pour notre scène une perte des plus regrettables et nous amènera à courir qu'en présence de la lacune de mardi la Direction future, mieux éclairée sur les sympathies du public, tenters de retenir Mme Berton. Puisque Duhec, Corradi et, dit-on, Léon Pleuri nous reviennent, pourquoi Mme Berton ne reviendrait-elle pas aussi?

La représentation d'adieux a du satisfaire les plus difficiles. Jamais Corradi n'a mieux chanté et n'a pour son rôle plus de ressources. Les trois quarts de la Prusse ont arrêté déjà sa remarquable. Le rôle de Chapelle et l'air des folies amoureuses ont été chantés par lui avec une verve, un entrain, un goût de plus exquis. Le dernier morceau a terminé en bravoure avec un brio dont chacun était émerveillé en songeant au tour de force que venait de faire Corradi en chantant Bertram!

Les honneurs de l'intermède musical ont été pour Duhec. Des deux romances chantées par lui, l'une, *Dites moi*, a été bisée et ce n'était que justice. Rendue avec cette voix blanche dont le timbre tire un si délicieux parti, cette délicate romance avait trois éléments certains de succès, le goût du chanteur, la mélodie, et la grâce toute charmante des paroles. D'ailleurs, M. E. Chassaignac, a prouvé qu'il était bon compositeur et poète gracieux. En sortant chacun cherchait à se rappeler air et paroles; le décret des auditeurs a cet égard sera bientôt satisfait, car la VIOLETTE publiera prochainement cette œuvre remarquable, qui est déjà et sera certainement la romance en vogue. (Avis à ceux qui ne sont pas abonnés à cette Revue musicale et littéraire, la seule publiée aux Etats-Unis jusqu'à présent.)

Voici donc la salle d'Orléans fermée pour six mois; déjà la plupart des artistes se sont envolés, comme une couvée de passereaux. Nos prêtres voyagent sur le Père des eaux et vont porter au Nord leurs chants mélodieux. Pauvre le steamboat, ce monstre au souffle mugissant, les amènera bon port et nous les rendre bientôt!

Pour nous, nous chercherons dans le silence à écouter les échos de la salle déserte qui garde encore un vague bruissement des bravos de mardi et les parfums des fleurs odorantes dont Gertrude emporta toute une corbeille. Puis, revenant lentement les ombrages salutaires des grands bois du faubourg, où la brise rafraîchissantes des bayous et du fleuve, nos dames rêveront peupler l'enceinte abandonnée, l'*Abeille* butineuse prendra son vol vers elles et, cherchant dans la foule les mains amies, leur versera le miel qu'elle aura recueilli pour elles seules.

JACQUES DE R....

REVUE DES JOURNAUX FRANÇAIS.

Voici en quels termes la *Gazette des Tribunaux* rend compte des attroupements du 28 avril au soir:

"Ces nouvelles, des rassemblements nombreux se sont encore formés à la porte Saint-Denis, au boulevard Bonne-Nouvelle et dans les rues adjacentes. Comme toujours, la curiosité parisienne se faisant en quelque sorte l'auxiliaire de l'émeute.

"Il n'y a neuf heures, la foule inoffensive, mais cependant tumultueuse, qui encombrait la chaussée et les trottoirs, a été grossissant. Dès huit heures, les magasins (pour lesquels le samedi est ordinairement un jour de vente) avaient été dans la nécessité de fermer, et des troupes de jeunes gens ayant l'apparence d'apprentis de fabrique faisaient entendre, en dansant autour de l'arbre de la liberté, les cris de: Vive Barbès! Vive la République démocratique et sociale!

"L'autorité n'avait cru devoir mettre en évidence aucun agent de la force publique, dont la présence eut pu servir de prétexte à d'injustes récriminations. Toutefois, dès midi, la loi sur les attroupements avait été affichée à profusion, surtout dans les faubourgs, et toutes les mesures indiquées par la prudence avaient été prises avec la ferme résolution de réprimer énergiquement toute tentative criminelle. A neuf heures un quart, lorsque, par l'agglomération sans cesse croissante des agitateurs et des curieux, la circulation devenait presque impossible, un roulement de tambour, en annonçant l'arrivée du commissaire de police, qui venait faire les sommations, a causé une véritable panique. De tous côtés, et par toutes les issues, les rassemblements ont pris la fuite.

"Du reste, et nous sommes heureux de le constater, aucun conflit sérieux ne s'est engagé. L'affichage de la loi sur les attroupements avait eu cet utile résultat de mettre en demeure les simples curieux d'avoir à s'éloigner d'un point où, lorsqu'il paraissait vouloir se propager l'émeute. Aussi, aux premières sommations, la foule, sans que nous l'avons dit, s'est dissipée, et il a été nécessaire de procéder à l'arrestation de quelques orateurs qui convaincus d'autorité le droit d'assurer la libre circulation sur la voie publique, ces arrestations ont peu d'importance.

"Une seule, résultant, sans doute d'un malentendu, aurait pu avoir quelque apparence de gravité: c'était celle d'un représentant, M. Lionnet (représentant de couleur des Antilles), qui, surpris dans un groupe après la première sommation faite par le commissaire de police, M. Hyvert, a été mis en liberté après justification préliminaire de sa qualité.

"Hier, sur le même point, les arrestations s'étaient élevées au chiffre de vingt-neuf. Plusieurs des individus arrêtés étaient porteurs d'armes cachées. Un d'entr'eux venait à la bouche une pipe dont le tuyau de bambou servait de fourreau à une lame de poignard (carrelet) de 30 centimètres de longueur."

On lit ce matin 1er mai, dans la *Gazette des Tribunaux*:

"Nous avons annoncé que des attroupements nombreux avaient été opérés depuis quelque temps et que des opinions [illegible] avaient été [illegible] [illegible]

"Voici le texte de cette notification:

Déclaration du corps des troupes françaises au prétendu de Civita-Vecchia.

"Le gouvernement de la République française, toujours animé d'un esprit très libéral, déclare vouloir respecter le vœu de la majorité des populations romaines, et vient sur leur territoire, amicalement, dans le but de maintenir sa légitime influence. Il est de plus bien décidé à ne vouloir imposer à ces populations aucune forme de gouvernement qui ne serait pas choisi par elles.

"Pour ce qui concerne le gouvernement de Civita-Vecchia, il sera conservé dans toutes ses attributions, et le gouvernement français pourvoira à l'augmentation des dépenses occasionnées par le corps expéditionnaire.

"Toutes les denrées et toutes les réquisitions qui seront faites pour les besoins des troupes françaises seront payées en argent comptant.

"Civita-Vecchia, 24 avril 1849.

"Le chef d'escadron, aide-de-camp du commandant en chef,

"EUPIVENT."

"Cette publication a été suivie d'une adresse au général commandant l'expédition, portant en substance qu'on se fait à la loyauté de la France, à son esprit protecteur de toutes les libertés, et que si, par impossible, cette confiance était trahie, on en appelait au jugement de l'Europe.

"Cependant le gouvernement romain, qui avait été prévenu et conseillé, a répondu qu'on ne pouvait recevoir amicalement une intervention qui prenait de allures aussi hostiles, et que Civita-Vecchia cédât à résister jusqu'à la dernière extrémité. Mais il n'était plus temps; déjà nos troupes campaient sur la place de la ville, et les deux drapeaux français et romain flottaient entrelacés au sommet d'un arbre de la liberté, planté pour la circonstance.

"Toutefois, on assurait à Civita-Vecchia que des troupes romaines marchaient sur la ville, et qu'il était arrivé déjà 1,100 hommes dans les environs.

"Le *Sémaphore* publie l'ordre du jour suivant, adressé par le général Oudinot à son soldat, immédiatement après le débarquement:

CIVITA-VECCHIA, 25 avril 1849.

"Soldats!

"Le drapeau français flotte sur les forts de Civita-Vecchia; nous prenons opéré un débarquement de vive force, toutes les mesures avaient prises pour en assurer le succès; nous avons du nous inspirer de la pensée de notre gouvernement qui, associé aux idées généreuses de Pie IX, veut éviter, autant que possible l'effusion de sang.

"Les autorités de Civita-Vecchia, cédant aux vœux des habitans, nous ont ouvert les portes de la place à la première sommation.

"Cet accueil, vous le mettrez, ajoute à nos devoirs, il aggravera toute infraction à la discipline; il nous commande non-seulement de respecter les populations, mais encore d'entretenir avec elles dans le plus bienveillantes. La flotte va nous ramener sous peu de jours un corps fort considérable. Soldats de l'armée de terre, je suis sûre interprète, en remerciant nos frères d'armes de la marine; c'est à leur puissant concours que nous aimons à reporter le succès de notre première opération.

"OUDINOT DE REGGIO."

Une partie de nos soldats est casernée dans Civita-Vecchia, l'autre partie, avec parc campe sous les murs et dans les environs.

La garde de la ville est confiée moitié aux troupes françaises, moitié aux troupes romaines.

Le Bourbon a reçu à quinze Civita-Vecchia, le 27, se rendant à Toulon, où elle doit rembarquer de nouveaux régiments, et particulièrement la brigade Chadeisson, qui se compose du 22e léger et du 13e de ligne. D'autres renforts seront probablement pris à Marseille, où chaque jour de nouveaux bataillons arrivent.

On lit dans le *Patrie*:

"Le gouvernement a reçu, ce soir, des nouvelles de l'expédition française dans les Etats Romains. Nos troupes étaient près de Rome avec la certitude de leur prochaine entrée."

ALLEMAGNE.

PRUSSE—Une ordonnance royale longuement motivée a dissout la 2e chambre des Etats prussiens pour avoir outrepassé ses droits. Cette dissolution a causé une vive irritation à Berlin et provoqué des troubles. Ce fait 27 avril qu'il en était. Le 28, l'agitation des rues a continué, mais faiblement et sans entraîner de désordres graves. Elle a paru cesser complètement dans la soirée. Mais il est à craindre qu'elle n'éclate de nouveau et dans de plus redoutable proportions à l'approchement des navires centre réfractaires qu'on annonce et qui sont escortés de la frégate fermante et logique de la dissolution de la deuxième chambre. Déjà les esprits s'inquiètent et paraissent vouloir organiser la résistance légale: "La capitale est fatiguée, écrit aujourd'hui la *Gazette de Cologne*, c'est aux provinces à prendre la suite." Le conseil municipal de Cologne a convoqué, pour le 25 mai, les représentants de toutes les communes de la province rhénane pour délibérer sur les mesures à prendre.

On documente que publie la *Gazette d'Etat de Prusse* n'est pas de nature à calmer l'effervescence des esprits. C'est une note adressée par le gouvernement au plénipotentiaire prussien à Francfort, pour dans laquelle le rétablissement de la Confédération impériale et officiellement signifiée.

Le roi de Prusse montre évidemment, dans cette allocution, plus de bon sens que l'Assemblée de Francfort; plus de tact et de bonne foi dans ses confiances en Allemagne, que le bon sens n'y sert plus absolument de rien. La passion et le vertige l'ont emporté.

Nous ne pouvons nous étonner de voir l'assemblée de Francfort repousser les bienfaits du roi par des mesures insurrectionnelles, qui ne trouveraient que trop d'écho dans presque toutes les parties de l'Allemagne. Les trois quarts de la Prusse ont déjà arboré le drapeau de l'unité. On connaît, par les derniers événements, l'opinion du Wurtemberg. Toutes les villes de Bavière envoient des adresses à Munich pour imposer au roi de refuser la couronne. Dans la Saxe, en Hanovre, en Bade, on a la chambre après avoir pris connaissance de la dernière déclaration du ministère prussien relativement aux changemens à introduire dans la Constitution de l'Empire, vient, à l'unanimité, de déclarer la partie en danger. Elle a nommé des délégués pour un comité, espèce de gouvernement provisoire, pour veiller au salut du pays, avec plein pouvoir de convoquer immédiatement la chambre, sans nouvelles élections, et le gouvernement avait la velleité de la dissoudre.

Il est inutile de faire remarquer la signification de ces faits.

AUTRICHE—L'intervention russe est consommée. Tous les journaux de Vienne l'annoncent; aucun ne continue les gerrits d'une telle assistance, presque aussi dangereuse que le triomphe définitif des Hongrois. "Que devient-dront les embouchures du Danube, que deviendra bientôt le Danube lui-même!" s'écrie l'un d'eux.

Un autre, le *Lloyd*, s'exprime:

"Où voulez-vous d'ailleurs que nous allaisions chercher le secours dont nous avons besoin! La Prusse a une Constitution toute neuve, toute fraîche, mais point d'armée pour nous. L'Angleterre joint depuis des siècles des bienfaits de la liberté; mais lord Palmerston intrigue contre notre domination italienne. La flotte va nous ramener sous peu de jours un corps fort considérable. Soldats de l'armée de terre, je suis sûre interprète, en remerciant nos frères d'armes de la marine; c'est à leur puissant concours que nous aimons à reporter le succès de notre première opération.

"OUDINOT DE REGGIO."

Une partie de nos soldats est casernée dans Civita-Vecchia, l'autre partie, avec parc est campée sous les murs et dans les environs.

La garde de la ville est confiée moitié aux troupes françaises, moitié aux troupes romaines.

Le Bourbon a reçu à quinze Civita-Vecchia, le 27, se rendant à Toulon, où elle doit rembarquer de nouveaux régiments, et particulièrement la brigade Chadeisson, qui se compose du 22e léger et du 13e de ligne. D'autres renforts seront probablement pris à Marseille, où chaque jour de nouveaux bataillons arrivent.

On lit dans le *Patrie*:

"Le gouvernement a reçu, ce soir, des nouvelles de l'expédition française dans les Etats Romains. Nos troupes étaient près de Rome avec la certitude de leur prochaine entrée."

ALLEMAGNE.

PRUSSE—Une ordonnance royale longuement motivée a dissout la 2e chambre des Etats prussiens pour avoir outrepassé ses droits. Cette dissolution a causé une vive irritation à Berlin et provoqué des troubles. Ce fait 27 avril qu'il en était. Le 28, l'agitation des rues a continué, mais faiblement et sans entraîner de désordres graves. Elle a paru cesser complètement dans la soirée. Mais il est à craindre qu'elle n'éclate de nouveau et dans de plus redoutables proportions à l'approchement des navires centre réfractaires qu'on annonce et qui sont escortés de la frégate fermante et logique de la dissolution de la deuxième chambre. Déjà les esprits s'inquiètent et paraissent vouloir organiser la résistance légale: "La capitale est fatiguée, écrit aujourd'hui la *Gazette de Cologne*, c'est aux provinces à prendre la suite." Le conseil municipal de Cologne a convoqué, pour le 25 mai, les représentants de toutes les communes de la province rhénane pour délibérer sur les mesures à prendre.

On documente que publie la *Gazette d'Etat de Prusse* n'est pas de nature à calmer l'effervescence des esprits. C'est une note adressée par le gouvernement au plénipotentiaire prussien à Francfort, pour dans laquelle le rétablissement de la Confédération impériale et officiellement signifiée.

Le roi de Prusse montre évidemment, dans cette allocution, plus de bon sens que l'Assemblée de Francfort; plus de tact et de bonne foi dans ses confiances en Allemagne, que le bon sens n'y sert plus absolument de rien. La passion et le vertige l'ont emporté.

Nous ne pouvons nous étonner de voir l'assemblée de Francfort repousser les bienfa